



Une arche

Pour les plus jeunes, pour notre avenir

À flanc de colline, sur les hauteurs de Redon, est amarrée une arche, de celles qu'on appelait autrefois FJT : foyers de jeunes travailleurs, devenue aujourd'hui résidence Habitat Jeunes. Le travail s'éloigne pour beaucoup de jeunes gens ? Pas plus que les difficultés à trouver un logement. De rupture familiale en mobilité étudiante, de précarité en parcours chaotique d'insertion, venus de la campagne, des villes ou d'au-delà des mers, des déserts et des montagnes.



Un Récit
PERSONNE
Le média qui écoute

Ils sont trois-cent-soixante-dix-sept à avoir posé, en 2023, leur baluchon quelque temps dans l'une des résidences de l'association. Quelque temps seulement : sept à huit mois en moyenne. Ici, ce n'est pas la fin du périple, juste une étape passagère. « Dès qu'on rentre ici, il faut se préparer à la sortie. »

Mais en réalité, il y a ici bien plus que quatre murs et un toit pour chacun. Dans cette petite communauté, on cuisine ensemble, on a des activités, des formations à la gestion du budget et du logement, un soutien psychologique, un suivi médical en lien avec l'hôpital, ainsi que des adultes référents et attentifs pour repérer l'isolement, les comportements à risque, les troubles alimentaires ou autres.

Les résidents sont jeunes, et c'est à peu près tout ce qu'ils ont en commun. Le découpage des politiques publiques assignera chacun à un formulaire, une case, une prise en charge spécifique, un droit particulier. Tous auront été orientés ou amenés par une administration, une structure particulière, ou encore par leurs propres moyens.

En principe, une résidence Habitat Jeunes ne relève pas de l'hébergement d'urgence. Cependant, face aux manques criants, l'État pourrait être tenté de solliciter ces structures. Le SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation), qui gère département par département l'hébergement d'urgence, se heurte à la saturation des dispositifs et des hôtels.



Or, la CAF, principal financeur, impose un certain niveau de mixité dans les publics accueillis : notamment 65 % de jeunes titulaires d'un contrat de travail, en recherche d'emploi ou en contrat de professionnalisation. Cette mixité est également souhaitée par les éducateurs et éducatrices, qui y voient une condition essentielle pour créer des dynamiques de groupe. À l'inverse, lorsque l'établissement a déjà accueilli sur un étage un seul type de public, l'expérience a tourné à l'internat : l'homogénéité empêche l'alchimie d'une socialisation par les pairs, non pas dans la reproduction du même, mais dans l'apprentissage de la différence.

Le directeur et son équipe doivent donc lutter en permanence contre le risque de ghettoïsation, contre l'uniformisation des profils et des difficultés.

« Nous savons accueillir des gamins qui viennent de la rue, mais à condition de pouvoir être portés par la mixité. Nous serions incapables d'avoir 180 jeunes venant de la rue en même temps. »

Et cela ne relève pas d'un simple sujet de « police » de l'établissement. Cette question de la mixité touche au cœur de la mission de ces structures, souvent issues du monde associatif, comme ici, d'une histoire syndicale locale. Leur objectif : permettre un parcours d'émancipation et de transformation sociale.

Cela suppose de déconstruire les stéréotypes. Ceux, pas très originaux, d'une jeunesse qui n'aurait plus le goût de l'effort, qu'on devrait remettre dans le droit chemin via le Service national universel. Une jeunesse aussi qu'on accuse de ne plus s'engager.

« Pourtant, je les vois particulièrement sensibles aux injustices et poussant plus loin que ma génération la tolérance, ce qui n'est pas sans questionner, par exemple, ma conception de la laïcité. »

Alors, pour le directeur et son équipe, le quotidien devient un exercice permanent de remise en question. Pris entre leurs convictions, les parcours individuels des jeunes et les cadres légaux, réglementaires et administratifs qu'ils doivent appliquer, ils s'interrogent : *« Comment nous, en tant qu'adultes, percevons-nous ce que devrait être la génération suivante ? »*

Et cette question lancinante face aux injonctions faites à la jeunesse et aux discours tenus sur elle :

« Quand avons-nous glissé de la responsabilité collective à la responsabilité individuelle ? Depuis quand considérons-nous que seule la personne est responsable de sa situation, et même de ses choix ? On ne s'imaginerait pas tous les freins qui empêchent un vrai parcours. »

Les Cahiers
PERSONNE
Le média qui écoute

Les préjugés hurlent,
écoutons plus fort

Plaçons la reconnaissance et le respect dus à chaque personne au cœur de la vie publique.

Questionnons le « système » : nos organisations sociales, politiques et économiques ainsi que nos préjugés.